

Annexe 8
Publique expurgée

Numéro ou Nom de la victime :

Date : 01/12/2013

3. Pensez-vous que la justice ivoirienne soit en mesure de juger Mme Gbagbo ?

Oui la justice ivoirienne peut juger Mme Gbagbo
selon moi, elle a la volonté qui est élément
fondamentale et après la capacité. Mais, je ne
peux pas juger à l'épi.

4. Pensez-vous que la justice ivoirienne soit en mesure de garantir les droits des victimes ?

Je dis non, parce que cela relève d'une
impartialité n'ayant rien avoir avec les aut
charges. Mais comme le dit les anglais :
What said she.